

Clause de protection des données dans les CGV

1. Protection des données

Dans le cadre de la fourniture de services et/ou de la vente de produits au client, Comfort riding GmbH peut, en respectant à tout moment les normes applicables en matière de protection des données, collecter elle-même des données personnelles, les obtenir de tiers, les stocker, les traiter et les transmettre à des tiers.

Si la loi le permet, s'il existe des intérêts prépondérants pour Comfort riding GmbH ou si le client y a consenti, Comfort riding GmbH peut traiter les données personnelles collectées aux fins suivantes :

- a) pour vérifier les conditions préalables à la conclusion d'un contrat ;
- b) pour l'exécution des obligations contractuelles envers le client ;
- c) pour le maintien, le développement et le respect de la relation client ;
- d) pour personnaliser les services ou pour fournir un contenu individualisé, par exemple par le biais d'une enquête sur la démographie, le comportement d'utilisation et les intérêts des utilisateurs ;
- e) pour la validation de l'adresse.
- f) pour la prévention de l'utilisation illégale des services (en particulier pour la prévention de la fraude lors de la conclusion du contrat et pendant la durée du contrat) ;
- g) pour la facturation, le recouvrement et les vérifications de la solvabilité et du crédit ;
- h) pour la promotion, la conception et le développement ultérieur des produits et services Comfort riding.

Comfort riding GmbH peut faire appel à des tiers en Suisse et à l'étranger pour le traitement des données. [Si le client utilise des services ou des produits de tiers chez Comfort riding GmbH, Comfort riding GmbH peut transmettre au tiers les données du client pour le traitement dont il a besoin pour l'exécution des obligations contractuelles envers le client.¹

Si Comfort riding GmbH fait appel à des tiers en Suisse et à l'étranger, ceux-ci sont contractuellement tenus de respecter les mesures nécessaires conformément au droit applicable en matière de protection des données. De plus amples informations sur l'utilisation des données personnelles sont contenues dans la déclaration de protection des données.

¹ La déclaration de protection des données stipule qu'aucune donnée n'est transmise. Cela se réfère en principe exclusivement aux données qui sont obtenues en relation avec le site Web et ne doit pas être en contradiction avec la présente disposition. Le cas échéant, les dispositions doivent être harmonisées.